

# Le flash fédéraCtion

*Journal d'information des actions et de la politique fédérale destiné à tous les Centres sociaux culturels du Bas-Rhin et à nos partenaires.*

## ■ Edito



Cette nouvelle édition montre que notre Fédération à travers la communication, la formation, la gouvernance et l'animation des centres, remplit parfaitement son rôle pour valoriser nos actions et constituer progressivement un réseau où chacun participera à l'action collective autour d'un projet, d'une culture, et des valeurs partagées.

Le travail accompli est important, merci à toutes celles et ceux qui y contribuent et nous font confiance. Nos partenaires sont également attentifs à la manière dont nous pilotons notre projet. Nous les rencontrons régulièrement, le climat de confiance qui s'installe nous permettra bientôt de partager leurs projets dans le respect de nos spécificités. Nous sommes dès à présent impliqués dans plusieurs d'entre eux tels que le forum des associations organisé par la ville de Strasbourg, le salon des associations organisé par la Maison des Associations en septembre 2012, le Congrès des CSC 2013 organisé par notre Fédération nationale à Lyon, ainsi que les rencontres régulières avec les représentants de la CAF et du Conseil général.

L'action collective globale deviendra très vite incontournable si nous voulons relever ces challenges et conserver notre liberté d'agir au niveau local. La rentrée sera chargée pour nous tous, je vous souhaite donc de très agréables vacances .

**Roger MAUVILLY,**  
Président de la Fédération.

### Sommaire

Edito	Page 1
Infos fédérales	Page 2
La Formation	Page 3
Démarche fédérale Locale	Page 4
Les infos de la FCSF	Page 6
La mutualisation	Page 7
Agenda	Page 8



## Election des membres du Bureau

Suite à l'Assemblée Générale du 15 juin 2012, les membres du Conseil d'administration fédéral se sont réunis lundi 2 juillet afin d'élire les membres du Bureau. Le nouveau Bureau se compose de 7 membres qui assurent les fonctions suivantes :

**Président** : Roger MAUVILLY (Obernai)

**Vice-Présidente** : Ilham KARAM (Victor Hugo)

**Vice-Président** : Michel BAUER (Illkirch-Graffenstaden)

**Secrétaire** : Chantal DIBLING (Robertsau)

**Trésorier** : Jean-Luc PERREAU (Elsau)

**Assesseur** : Marcelle MONTENAT (ARES)

**Assesseur** : Patricia SCHMITT (Neudorf)

Le Conseil d'Administration se réunira en septembre et débutera ses travaux par la construction partagée de l'organisation de nos instances.

## Actions 2012 - 2013

Nous poursuivons de la dynamique engagée tout au long de l'année 2011 et l'inscription dans une volonté de maintien d'une démarche de consultation et de construction collective. La mise en place effective et la consolidation de nos partenariats internes se traduisent notamment au travers de la participation et de l'implication des membres de la fédération (salariés et bénévoles).

Nos objectifs de travail restent :

- La promotion de la plus-value centre social sur les territoires et la valorisation des missions d'intérêt général portées par les centres

- Être reconnu en tant que réseau fédérateur, acteur face aux changements

Aussi 2012 est l'année qui est celle de la consolidation des actions que nous avons engagées en termes de formation, de communication, d'animation du réseau et de gouvernance interne.

L'année 2012 est centrée sur la production d'outils à destination des centres : production qui s'effectue aux travers des groupes de travail thématiques définis lors de la consultation du réseau (animation globale - valorisation du bénévolat - évaluation - mutualisation - statuts et règlement intérieur) et qui viennent compléter les axes de la communication et de la formation.

Les productions de ces groupes doivent nous apporter des éléments de contextualisation et d'expertise qui alimenteront la création d'un référentiel des centres sociaux dans le Bas-Rhin dont l'objectif est de mettre en lumière les savoirs, les expertises et les expériences développées dans les centres.

L'ensemble des productions de ces groupes alimenteront aussi les échanges et positionnements du conseil d'administration, permettant ainsi de définir progressivement les priorités pour les années suivantes. Les conseils d'administration seront les points d'étapes de bilan pour juger de la pertinence des travaux engagés et réalisés. Les productions de ces groupes de travail seront la matière pour consolider de nouveaux projets qui seront portés par la fédération et reconstruire une parole politique forte.

La réussite de ce programme d'actions passe obligatoirement par la poursuite de l'engagement des membres de la fédération.

Pour plus de détails, connectez-vous sur notre site Internet : [www.basrhin.centres-sociaux.fr](http://www.basrhin.centres-sociaux.fr)



## Les droits de l'Homme dans mon quartier

Le 14 et 15 mai, le Réseau Express Jeunes a organisé en partenariat avec la fédération des centres socio-culturels du Bas-Rhin, un atelier en direction des animateurs sur le thème de l'éducation aux droits de l'homme pour les jeunes et les enfants.

Cette formation de deux jours a permis d'explorer les droits de l'homme dans le quotidien des jeunes ainsi que les moyens d'aborder ce sujet avec les jeunes.

Les 20 animateurs, des Centres socioculturels (Elsau—Neudorf—ARES—Obernai—Bischwiller) et des associations strasbourgeoises travaillant dans les quartiers ont pu expérimenter des activités éducatives, ludiques, à destination des jeunes et des enfants.

Ce temps de formation sera suivi par des débats que les animateurs organiseront avec l'aide du Réseau Express Jeunes.

Ce projet est soutenu par le Fonds Européen pour la Jeunesse du Conseil de l'Europe et par la ville de Strasbourg.

Cet atelier s'inscrit dans le mois de l'Europe.

Site internet du Réseau Express Jeunes :

<http://www.y-e-n.net/fr/>

## FORMATIONS A VENIR

### Pour les bénévoles :

Nous poursuivons la formation « Etre administrateurs de centre social ».

Les participants aux sessions 2011 se sont retrouvés le 30 juin pour échanger sur l'apport de la formation et sur les questionnements soulevés dans le cadre de cet exercice.

Pour aller plus loin sur la fonction d'administrateur, une nouvelle formation sur les fonctions des membres du Bureau va être organisée au courant du second semestre 2012. L'animation sera assurée par **Myriam Tierce-Monnier**.

### Pour les salariés :

#### Application convention collective

L'objectif principal de cette formation est d'outiller les directions de centres pour être en mesure d'assurer une gestion optimale du personnel en respectant le droit du travail et les accords collectifs

Dates et lieu : du 24 au 26 septembre 2012, au CSC de l'Elsau

#### Utiliser les contrats de travail

Cette formation revient sur la présentation des différents contrats de travail existants pour permettre de choisir le bon contrat en se garantissant contre les risques de contentieux

Dates et lieu : 22, 23 octobre 2012 au Csc de l'Elsau

#### Référents familles

Cette formation a pour but de construire une vision partagée des missions du référent famille dans les CSC et cibler les enjeux de l'action collective famille et son articulation avec le projet d'animation global

Dates et lieu : 15 et 16 novembre 2012

Second semestre 2012. **Mixité des genres et égalité** à destination des salariés et bénévoles du réseau des centres socioculturels. L'objectif de cette formation vise à permettre :

- D'acquérir des outils de réflexion sur l'articulation entre les notions de genre,
- De repérer et de décoder les stéréotypes participants à la socialisation des garçons et des filles
- D'identifier et d'analyser les pratiques professionnelles favorisant ou limitant la construction de l'égalité
- De concevoir et d'animer des actions de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à la Fédération



## **Circulaire Animation de la vie sociale**

La nouvelle circulaire relative à l'animation de la vie sociale, votée par le CA de la CNAF fin mai 2012, fixe le cadre de fonctionnement des centres sociaux et des «espaces de vie sociale».

Cette circulaire positionne le rôle et les missions de la CAF dans une dimension politique plus affirmée que dans la circulaire de 1995.

Les CAF deviennent chef de file et coordinateur de l'animation de la vie sociale et doivent formaliser une politique départementale de l'animation de la vie sociale en concertation et coordination avec les partenaires (élaboration de schémas directeurs). Il s'agit de mettre en place des conventions pluri-partenariales – ou un accord cadre départemental qui doit permettre, notamment, d'assurer la pérennité financière des structures pour qu'elles se consacrent à la conduite du projet social.

La circulaire rappelle que l'animation de la vie sociale repose avant tout sur une dynamique de mobilisation et de participation des habitants : cette dernière est affirmée comme un principe méthodologique incontournable.

La CAF réaffirme que le mode de gestion associatif paraît être la modalité de fonctionnement la plus adaptée. Les DSP et Appel à projets ne peuvent être adoptés car incompatibles avec la procédure d'élaboration du projet social.

La circulaire revient sur les finalités, les missions générales des csc, les caractéristiques du projet social et les critères d'agrément du projet social, et précise que les indicateurs sont définis localement (un des critères porte sur le niveau de qualification requis pour assurer une fonction de direction : niveau II).

Le projet famille quant à lui doit répondre aux problématiques familiales et soutenir tout particulièrement les parents dans le rôle éducatif. Il est intégré au projet d'animation globale du centre.

Enfin, sur le partenariat, la circulaire spécifie la nécessité de mettre en place des temps d'échanges avec les financeurs (le centre doit chercher à associer les partenaires financeurs au diagnostic et lors de la phase de bouclage).

La CAF veillera à l'adéquation des demandes des financeurs au regard des missions dévolues aux structures. Elle devra aider les structures à organiser ces temps de concertation et veillera à ce que les csc ne soient pas instrumentalisés par les financeurs.

[La circulaire est téléchargeable sur le site de la fédération](#)



## Lien entre les associations et la ville de Strasbourg

**Forum ouvert organisé par la Ville de Strasbourg.** Le 31 mars 2012, les services de la ville de Strasbourg ont organisé un forum ouvert sur les questions des liens entre les associations et les services de la ville. Plus d'une centaine de représentants d'associations y ont participé et se sont retrouvés dans plus de 34 ateliers différents.

Les échanges engagés au cours de cette journée ont fait l'objet d'une restitution qui a eu lieu le 03 juillet 2012.

En amont de cette présentation, les participants se sont vus transmettre une compilation des échanges exprimés lors du forum. Cette synthèse transmise reprend les prises de positions personnelles et subjectives exprimées lors du forum ouvert. Posture volontairement adoptée par la Ville pour mettre en avant la méconnaissance des dispositifs et être en mesure de travailler sur ces points.

A partir de ces éléments la Ville propose 7 axes de travail :

- Elaboration d'une charte de la vie associative (pilotage ville - association)
- Création d'un conseil local de la vie associative (pilotage ville - association)
- Mutualisation - Coopération - connaissance - Communication (pilotage ville - association)
- Rôle, missions et concept du centre social (pilotage ville - association)
- Bénévolat (pilotage ville - association)
- Jeunesse (pilotage ville)
- Organiser les associations pour être force de proposition (pilotage associations)

La fédération s'est positionnée sur la co-animation Rôle, missions et concept du centre social et sera présente dans l'ensemble des groupes de travail proposés par la ville

La ville a produit des panneaux reprenant les « petites phrases » des différents ateliers, dont un sur les centres sociaux.

La Fédération a interpellé Mathieu CAHN en demandant à ce que soit produit un panneau rappelant les précautions à prendre lors de la lecture de ces panneaux : qu'il s'agit de phrases volontairement subjectives et non d'analyses objectives. Et de faire figurer un tableau de répartition des catégories d'associations qui ont participé à ce forum ouvert pour avoir des premiers éléments de lecture vis-à-vis de cette production.

Les axes de travail de la fédération rejoignent les orientations arrêtées par la ville :

- le bénévolat
- la communication
- la mutualisation et les coopérations
- la formation des acteurs
- la gouvernance associative...

Afin de mieux communiquer sur le rôle et missions de centres socio-culturels, notre réseau se mobilisera pour participer au salon des associations du 22 et 23 septembre 2012.

Pour plus d'informations sur  
le Salon des Associations :  
[www.centres-sociaux.fr](http://www.centres-sociaux.fr)



## Congrès des CSC 2013

21, 22 et 23 juin

*Le congrès, c'est aussi vous qui le faites !*

De septembre 2012 à juin 2013, la fédération nationale sollicite les acteurs bénévoles et salariés des centres sociaux pour préparer ce Congrès.

Une proposition ? Des idées ?  
Une question ?

Ecrivez à :

[congres@centres-sociaux.fr](mailto:congres@centres-sociaux.fr)

**PARTICIPER**, à la préparation du Congrès via les nombreux concours qui vous seront proposés en amont : concours radio/vidéo, etc.

**TÉMOIGNEZ**, lors du Congrès de vos initiatives et actions visant à développer la capacité à agir des habitants, dans le cadre des ateliers proposés ou de l'espace exposition réservé à cet effet.

**CONTRIBUEZ**, à la réflexion sur l'organisation du congrès en venant échanger et donner votre avis via la page Facebook « Centres sociaux et socioculturels de France ».

L'ouverture des inscriptions se fera dès le 29 octobre 2012 sur le site de la FCSF.

Tarif d'inscription: 200 € par participant

**Vous pouvez d'ores et déjà consulter le pré-programme sur le site Internet de la FCSF:**

[www.centres-sociaux.fr](http://www.centres-sociaux.fr)

## Rencontre au Sénat :

**« Les centres sociaux, des partenaires incontournables des politiques publiques »**

La FCSF a organisé jeudi 7 juin 2012 une rencontre au Sénat afin de présenter l'action des centres sociaux aux sénateurs. Plusieurs sénateurs de la commission des affaires sociales étaient présents ou représentés lors de cette rencontre.

Les premières données recueillies auprès de 570 centres sociaux dans le cadre de l'observatoire partagé entre la CNAF et la FCSF furent présentées.

Ces données, qui seront rendues publiques avant l'été, montrent entre autres la diversité de l'ancrage territorial des centres sociaux (urbains, péri-urbains et ruraux). Elles révèlent également la pluralité des actions proposées par les centres sociaux, en lien avec les préoccupations des habitants, ainsi que la forte implication des bénévoles, dans les activités et le pilotage des structures.

On dénombre ainsi une moyenne de 17 administrateurs par centre, ce qui représente, pour les 2100 centres sociaux agréés, environ 37 000 administrateurs au total, à quoi s'ajoutent 60 000 bénévoles dans les activités et 80 000 salariés. Par ailleurs, l'analyse du budget des centres sociaux montre qu'ils sont au cœur des partenariats institutionnels, principalement locaux. La part de financement d'Etat reste assez faible.

François Vercoûtère, délégué général de la FCSF, a conclu cette journée en appelant les sénateurs présents d'une part à défendre les centres sociaux en votant le projet de loi de finances de la sécurité sociale (PLFSS).

**Pour plus de détails sur cette rencontre :**  
[www.centres-sociaux.fr](http://www.centres-sociaux.fr)



## FAMILIADES

Dix Centres socio-culturels issus des quatre coins du Bas-Rhin se sont rassemblés le mercredi 27 juin au parc de la Léonardsau à Obernai.

La journée, co-organisée par le CSC Victor Hugo de Schiltigheim et Arthur Rimbaud d'Obernai, a permis aux jeunes et familles de se rencontrer et de participer aux activités proposées.

La manifestation avait pour but de favoriser les échanges entre les familles des centres et avec les animateurs qui les encadrent tout au long de l'année.

Pari réussi ! Parents et enfants étaient heureux de se retrouver dans le cadre verdoyant et apaisant du parc. Les 150 participants sont repartis avec le sourire et l'envie de revenir l'an prochain.

Les Csc se sont défiés sous un soleil radieux et dans la bonne humeur au travers d'épreuves sportives, artistiques et culinaires.

Chaque centre a réalisé une fresque composée de collages, qu'il a pu emporter à la fin de la journée.

A l'heure du goûter, un magnifique buffet rempli de gâteaux confectionnés par les parents a été offert à tous.

En 2013 la journée sera co-organisée par le CSC de Neudorf et Victor Hugo de Schiltigheim.

Une des fresques réalisée lors de la journée



Maisons en pain d'épices fabriquées par des enfants

## LE POINT VERT

Le POINT VERT est un centre de loisirs de plein air, installé chaque année, pendant le mois de Juillet au plan d'eau de Brumath.

Il est organisé par le C.S.F. APFs du Neudorf centre et les centres socio-culturels du Fosé des Treize, de Cronembourg, et de la Montagne Verte.

Le POINT VERT propose aux enfants de 4 ans révolus à 16 ans, venant des différents quartiers de Strasbourg et de Brumath, des jeux de plein air, de l'accrobranche, des baignades, des ateliers créatifs,...

Les jeunes de 9 à 11 ans peuvent également dormir sur place le jeudi soir, accompagnés des animateurs.

Cette année le POINT VERT a accueilli plus de 300 enfants différents sur les quatre semaines d'ouverture.

Pour plus d'informations :  
[www.pointvertbrumath.lsh.fr](http://www.pointvertbrumath.lsh.fr)





# Agenda

Date / Horaires	Objet	Lieu
1er septembre 9h30	Conseil d'administration	Csc Elsau
11 septembre 14h30	Réunion groupe mutualisation	Fédération
18 septembre 14h30	Réunion des référents familles	Csc Illkirch
19 septembre 9h30	Réunion groupe animation globale	Csc Obernai
20 septembre 10h30	Réunion RAE	Csc Obernai
22 et 23 septembre	Salon des Associations	Parc de la Citadelle Strasbourg
27 septembre 14h30	Réunion groupe bénévolat	Fédération

Vous pouvez retrouver toutes les informations sur notre site à l'adresse suivante :

[www.basrhin.centres-sociaux.fr](http://www.basrhin.centres-sociaux.fr)

Vous pouvez nous contacter, pour toute information, par :

Courriel

[info@centres-socioculturels-67.org](mailto:info@centres-socioculturels-67.org)

ou

[instances@centres-socioculturels-67.org](mailto:instances@centres-socioculturels-67.org)

Téléphone

03 88 35 99 95

